



Contrat AESN-EPTB SGL Adaptation au changement climatique du bassin amont de la Seine

Action 1-1 « Inventorier, préserver et restaurer les zones d'expansion de crue »

PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes

Action 4.1.2. « Préservation, restauration et gestion des champs d'expansion de crue et des zones humides. Valorisation des infrastructures vertes dans la gestion globale du risque inondation sur le bassin amont de la Seine »

Journée d'échanges sur les zones d'expansion de crues

MOBE, Orléans

Une action qui :

est
financée

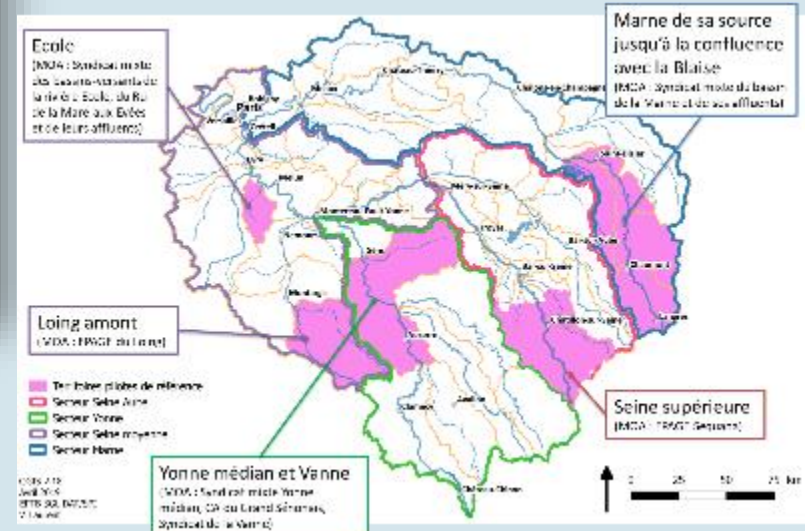
- Dans le cadre du contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Seine Normandie pour l'adaptation au changement climatique
- Dans le cadre du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes

s'appuie
sur



Conventions
de
partenariat
avec les
chambres
d'agriculture

5 territoires expérimentaux



« L'état des lieux de 2019 démontre que la régression des milieux humides sur le bassin s'est poursuivie depuis 2011 du fait de l'extension des surfaces bâties, tant urbaines que rurales (+7,9%) des retournements de prairies..., de certaines pratiques agricoles et de la poursuite des exploitations de granulats. »

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin de la Seine (2016) fixe des objectifs de restauration des zones humides et des milieux aquatiques (...) restaurer des zones d'expansion des crues sur 20% du linéaire des rivières d'ici 2050, définir une stratégie foncière et d'aménagement pour la préservation des zones humides... »



Constat et avis :

Les surfaces de zones humides et/ou d'expansion des crues sont toujours en régression.



A très court terme, il est urgent de stopper l'hémorragie par des mesures de conservation et de préservation sur les secteurs identifiés : stratégie de maîtrise foncière/acquisitions, conventionnements...



A terme, il faut accompagner et encourager les collectivités pour mener des projets de restauration des zones d'expansion des crues (ZEC) et d'aménagement de champs d'inondation contrôlée (CIC).

Zone d'expansion des crues

Une zone d'expansion des crues est un espace situé dans le lit majeur des cours d'eau, naturel, non ou peu urbanisé ou peu aménagé, où se répandent naturellement les eaux lors du débordement des cours d'eau. Elle contribue au stockage momentané des volumes apportés par la crue, au ralentissement et à l'écrêtement de la crue et au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres.

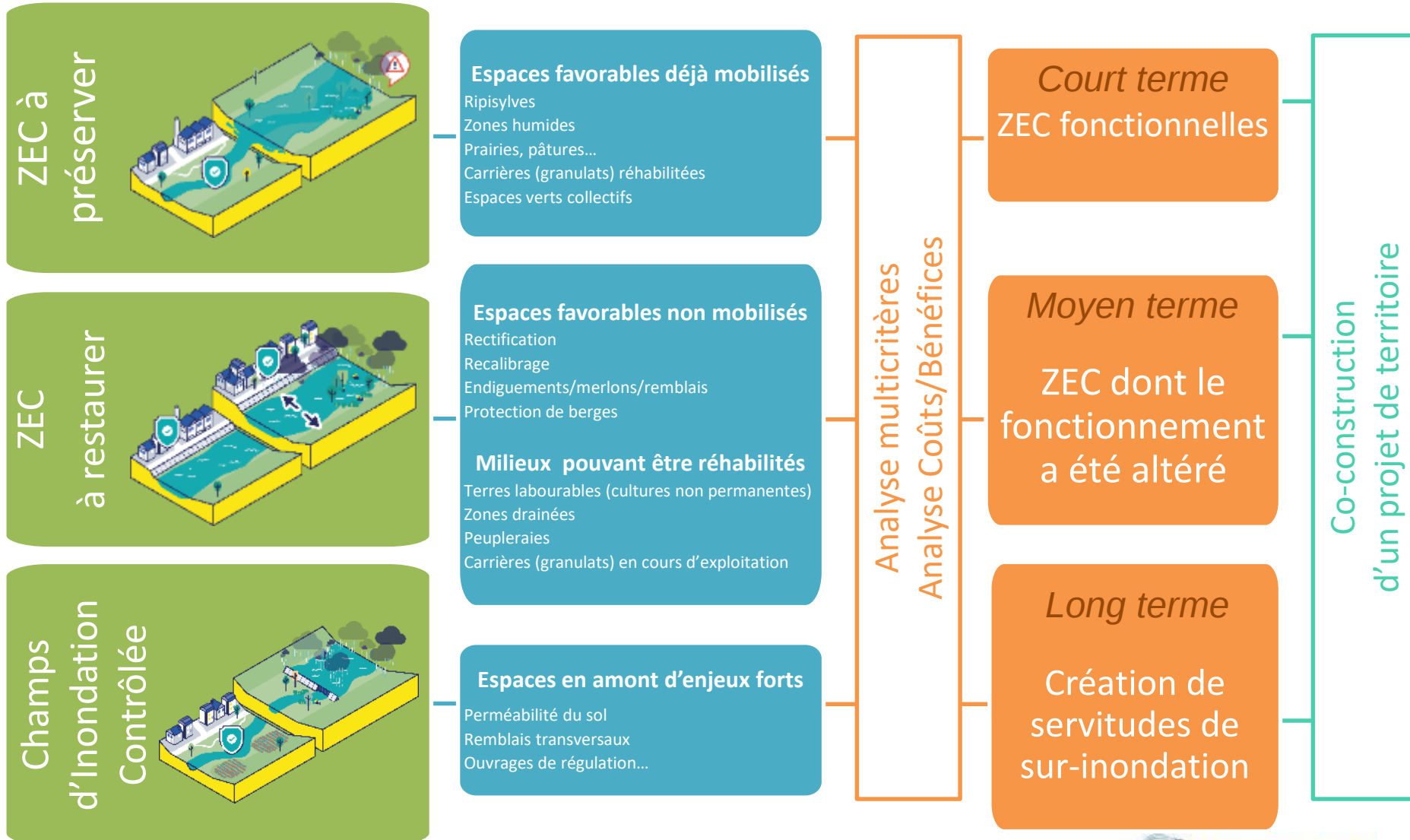
Les zones d'expansion des crues ne doivent pas être confondues avec les zones de « surinondation ». Une zone d'expansion des crues n'est pas nécessairement une zone humide.



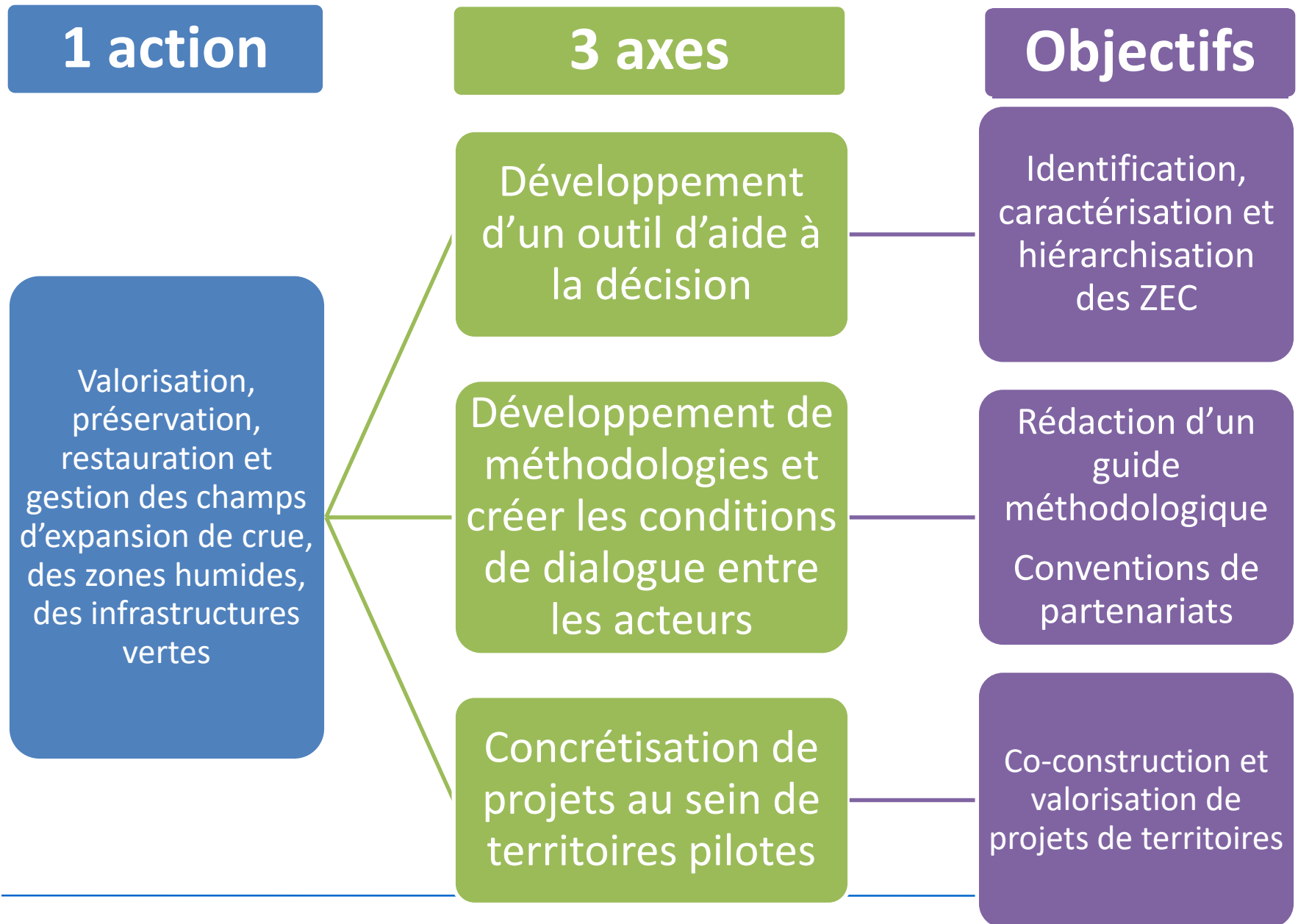
Zones d'Expansion de Crues	Champs d'Inondation Contrôlée
Rétablir les conditions naturelles de débordement	Présence d'un ouvrage qui force/contrôle l'inondation
Inondations naturelles => stockage dynamique	Sur-inondation => stockage
Accompagnement financier possible pour permettre la mise en œuvre	Indemnisation
<u>Indicateurs de suivi :</u> nombre d'hectares mètres-linéaires de cours d'eau	<u>Indicateurs de suivi :</u> volume stocké en m ³

Introduction : les types de ZEC

5

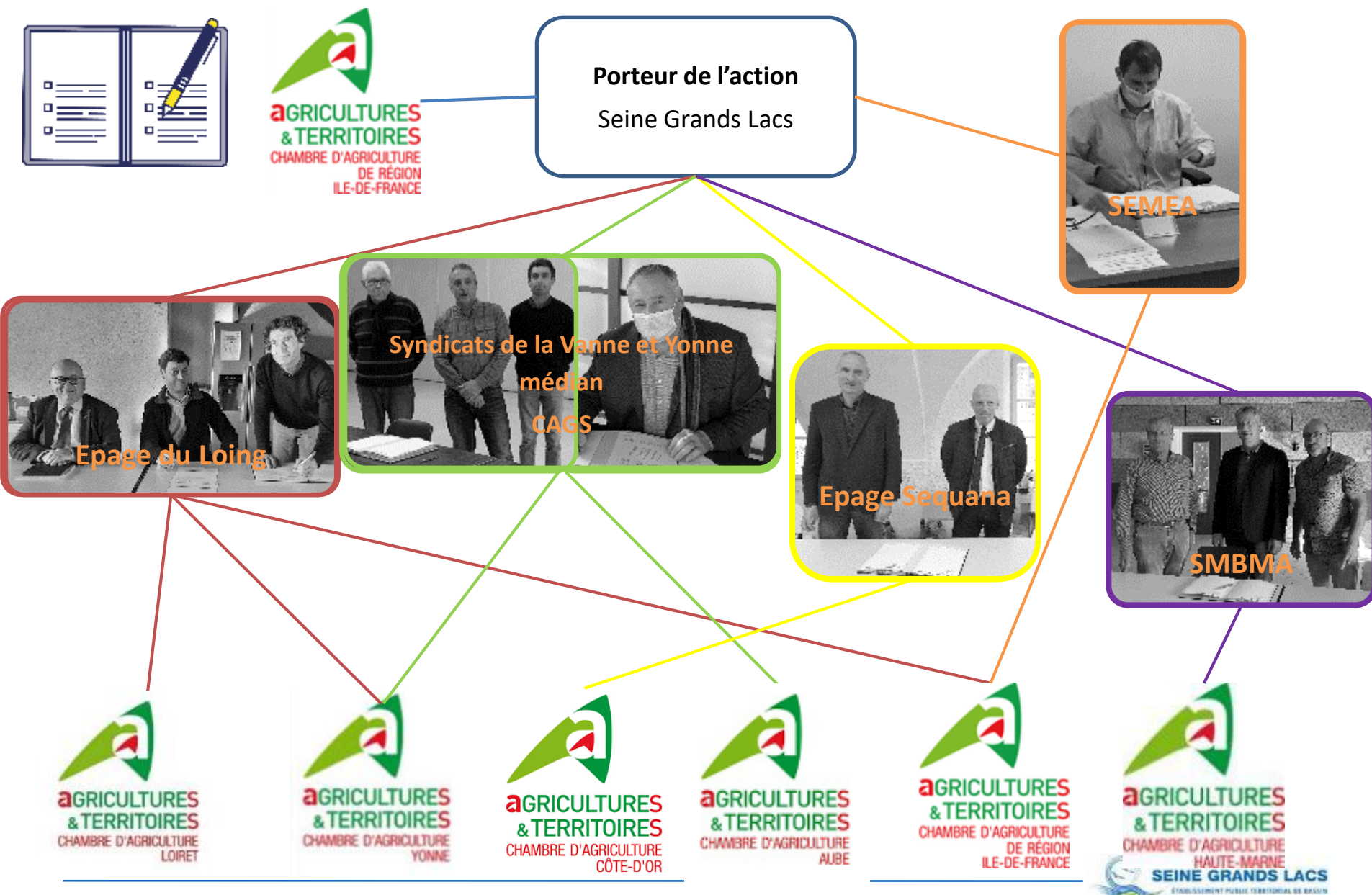


Introduction : demande de l'Agence de l'eau et des services de l'Etat



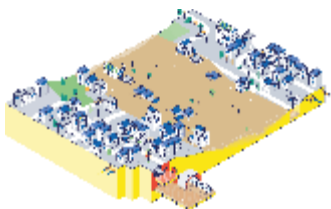
Méthodologie et dialogue entre les acteurs

13



Ateliers « ZEC et urbanisme »

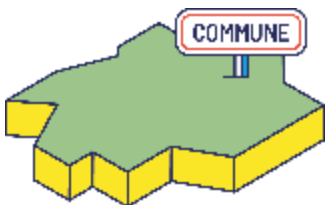
Trois ateliers :



10 questions sur les ZEC



Les outils de l'aménagement au service de la préservation et de la valorisation des ZEC



Mon territoire et les ZEC

Note diffusable sur
simple demande



Ateliers « financement »



Rôle clef de l'animateur territorial :

faire émerger un projet, rechercher le consensus, les partenaires et financeurs et assurer le suivi du projet.



Les dispositifs ne manquent pas.

Ils sont nombreux mais ne sont pas tous mobilisés.

PLAN DE FINANCEMENT :



Aide à l'élaboration des plans de financement

Ex. : aide pour répondre aux appels à projets ou manifestation d'intérêt.



Développement d'une solidarité financière de bassin

Ateliers « financement »

PLAN DE FINANCEMENT :



Appel à projet « Rescale »

Appel à projet « Agriculture et changement climatique »

Ateliers sur le thème des ORE

Ateliers sur le thème des PSE

Note diffusable
sur les ORE



Création de l'appel à projets de l'EPTB Seine Grands Lacs

7 chantiers retenus en 2021 => 2 chantiers réalisés en 2021



Recensement des intentions au sein des territoires pilotes en 2020

Actions de
préservation

20



Actions de
restauration/
optimisation

373



Champs
d'Inondation
Contrôlée

5



Dossiers présentés suite à la conférence du 8 mars

	Expéri- mentation	Préservation	Restauration	Champs d'inondation contrôlée	Total général
2022	2	6	41	3	52
2023	1	1	23	1	26
2024	1	1	14		16
2025		1	5	1	7
Total général	4	9	83	5	101

21 validés par le comité syndical du 8 juin 2022
dont 9 chantiers en cours

12 dossiers en cours d'analyse

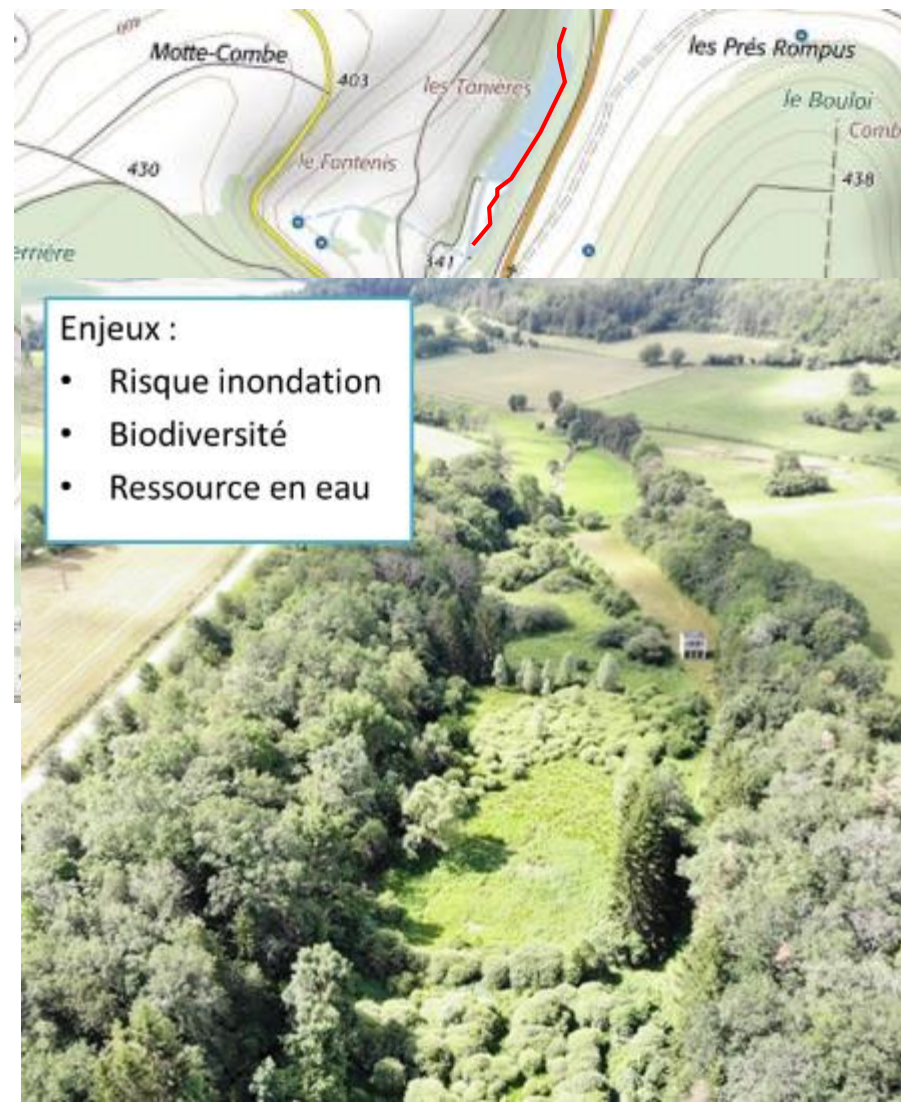
Actions emblématiques : « restauration »

18



Les travaux réalisés en 2021

Restauration d'une Zone d'Expansion de Crues sur l'Ource à Villars-Santenoge

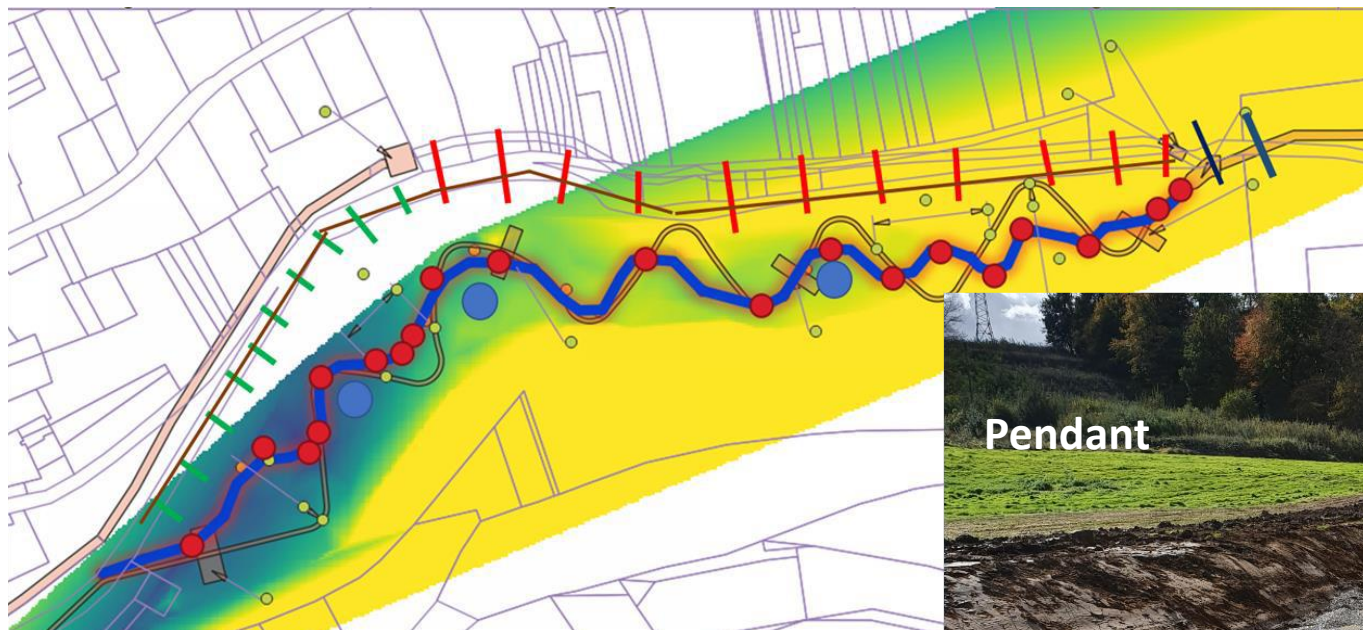


Actions emblématiques : « restauration »



Les travaux réalisés en 2021

Restauration d'une Zone d'Expansion de Crues sur l'Ornel à Chancenay



<https://www.puissancetelevision.fr/actualites/de-nouveaux-meandres-pour-lornel>

Pendant



Avant



Actions emblématiques : « préservation »

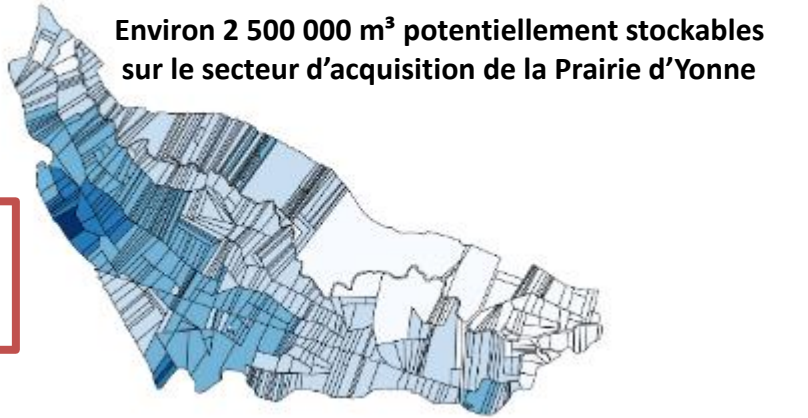
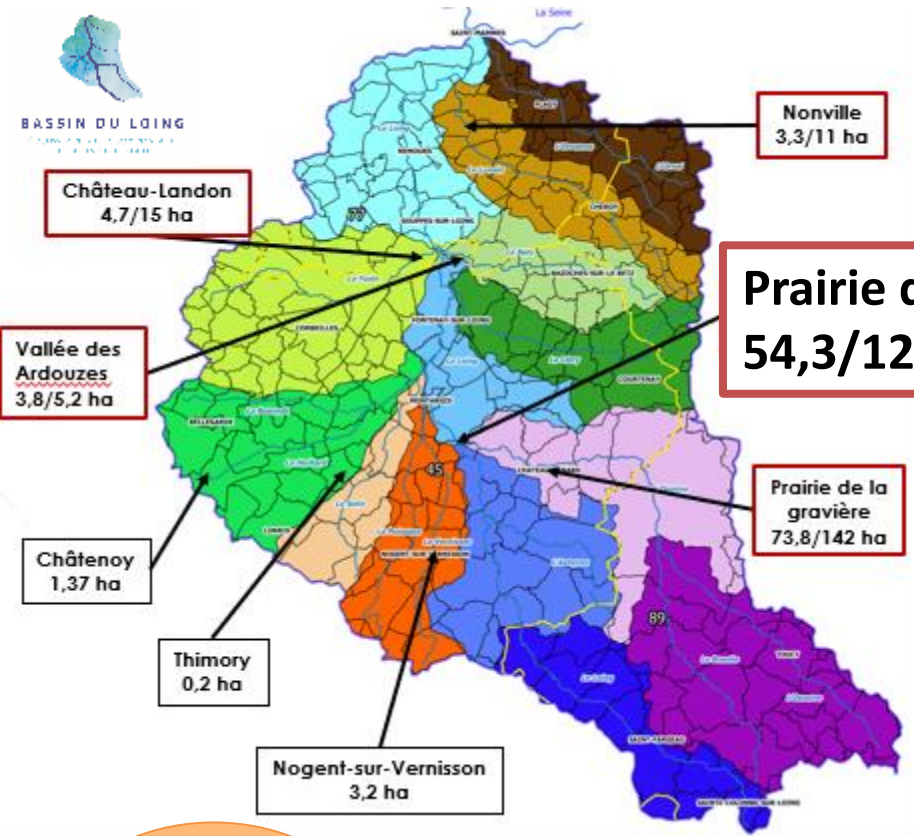


BASSIN DU LOING

ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX



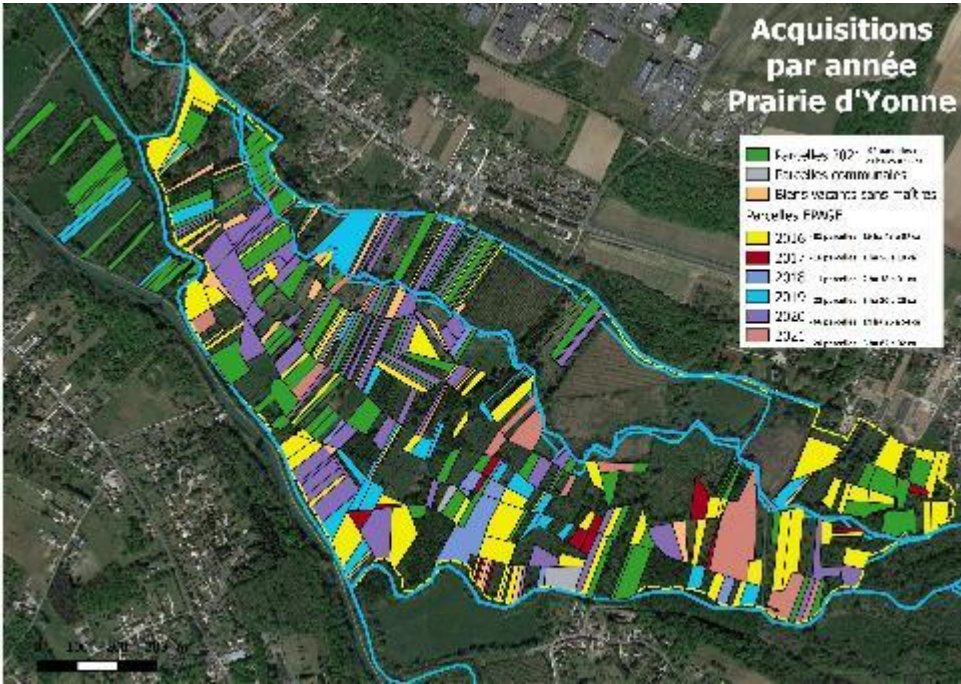
ZEC et stratégie de maîtrise foncière du bassin du Loing



**Budget annuel
de l'EPAGE du Loing :**
100 000 à 200 000 € HT

80% d'aide
de l'AESN

Hierarchisation/
priorisation
possible grâce à
l'outil ZEC



Actions emblématiques : « préservation/restauration

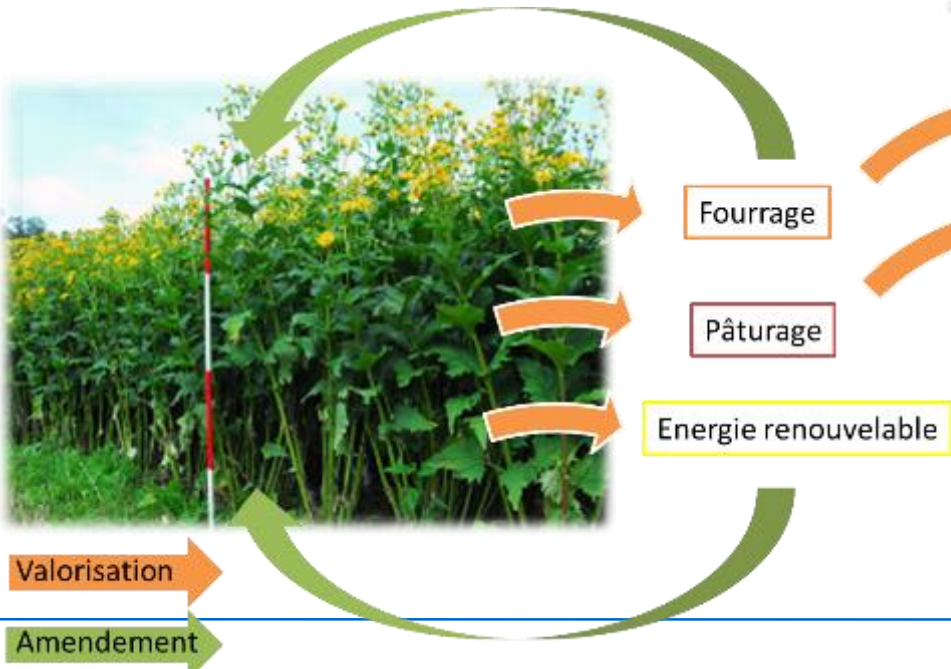


Syndicat Mixte
de la Vanne et
de ses Affluents





année	rendement maïs	inondations
2010	101	
2011	118	
2012	109	
2013	52	fin mai 2013
2014	116	
2015	75	début mai 2015
2016	7	mai- juin 2016
2017	123	
2018	59	janvier à mai 2018
2019		



TESTER et EVALUER une culture résiliente pour préserver/restaurer l'inondabilité

Actions emblématiques : « préservation/restauration »

26



Un **projet** inscrit dans une **stratégie territoriale** de préservation des ressources en eau

4 enjeux sur le territoire :



Prévention des inondations et des étiages sévères



Préservation de la ressource en eau et de sa qualité



Préservation de la biodiversité



Soutien des filières agricoles





Idées fondatrices du projet :

- ➔ Rémunérer les **services environnementaux**
- ➔ Soutenir les **filières** et viser une **économie circulaire**



4 Zones Prioritaires d'Interventions (ZPI) :

Les zones d'expansion de crues

Les zones sensibles à l'érosion et aux ruissellements des sols

Les captages d'alimentation en eau potable

Les zones humides

ZPI = 10 000 ha

Un **projet** original comprenant plusieurs axes de travail :

FILIERES : Travail sur les filières « produits laitiers différenciés » et « viande bovine »

PSE : Etablissement de cahiers des charges pour 13 mesures agricoles favorisant des services environnementaux

FINANCEMENTS : Identification d'investisseurs privés et publics (PSE, filières, animation)

GOVERNANCE : Elaboration d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre du projet



Mise en œuvre opérationnelle :
2023

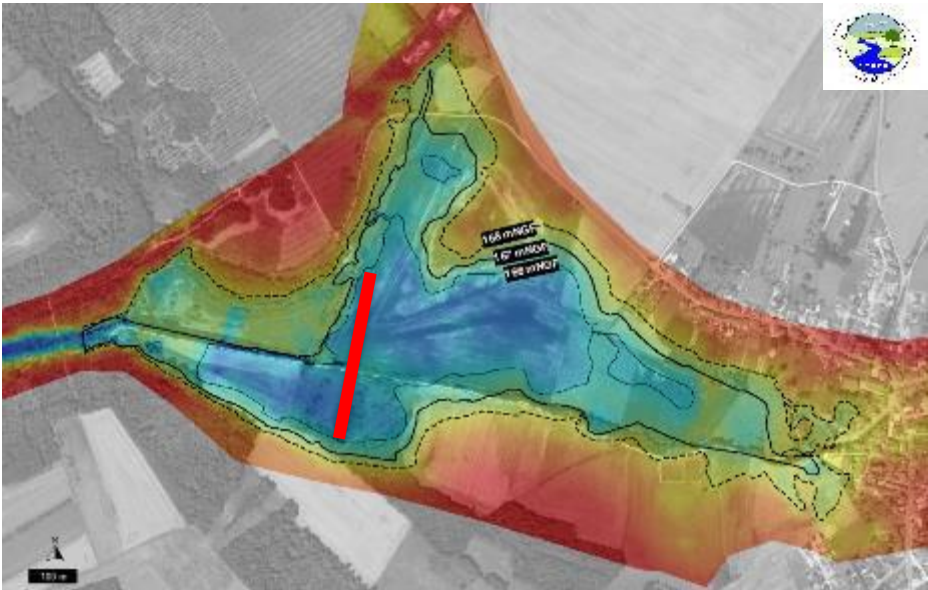
Actions emblématiques : « champs d'inondation contrôlée »

30



Le projet d'aménagement d'une Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC) à Sommelonne (55) sur l'Ornel : lutte contre les inondations de Bettancourt et Saint-Dizier. 31

Modélisation et établissement du projet en 2012 en zone agricole : création d'une digue en lit majeur, renaturation de l'Ornel et protection de Sommelonne contre les crues actuelles



N°	Désignation	coût €HT
11	ZRDC (maîtrise d'œuvre et travaux)	505 000 €HT
111	Dont digue	440 000 €HT
112	Dont clapet	65 000 €HT
12	Sondages géotechniques (sondages et interprétations)	12 000 €HT
13	Étude conjointe STORENGY	6 000 €HT
14	2 stations hydrométriques radar télétransmises	24 000 €HT
Prix 1 ZRDC complète		547 000 €HT
21	Protection de Sommelonne (maîtrise d'œuvre et travaux)	195 000 €HT
22	Étude ACB de Sommelonne	6 000 €HT
Prix 2 Protection de Sommelonne		201 000 €HT
Prix 3 Renaturation de l'Ornel et du Baudonvilliers		320 000 €HT
TOTAL 1+2+3		1 068 000 €HT
41	Option d'acquisition foncière de 35 ha	170 000 €HT
42	Étude agricole du devenir des plaines de Sommelonne	8 000 €HT
43	Comblement des anciens lits de l'Ornel et du Baudonvilliers	400 000 €HT
TOTAL 1+2+3+4		1 646 000 €HT

Difficultés :

- Zone céréalière
- Sur-inondation des parcelles
- Aménagement foncier engagé depuis 2013 et non terminé bloquant toute concertation.
- Projet sur le 55 pour protéger le 52
- Gestion locale de la PI (SMBMA dans le 55 et Agglomération de St-Dizier dans le 52)

Merci de votre attention

Pascal GOUJARD

06.11.76.87.05

pascal.goujard@seinegrandslacs.fr

Virginie LAURENT

06.27.89.45.88

virginie.laurent@seinegrandslacs.fr

Juliette DEREPEPE

03.25.77.77.83

juliette.dereppe@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr